



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer de la peau

Question écrite n° 99095

## Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les conséquences sur la santé de l'exposition au soleil et de la prévention du cancer de la peau. Le facteur de risque principal pour cette pathologie est effectivement l'exposition au soleil. Si dans certaines régions où la présence du soleil est très marquée les Français sont conscients des risques et adoptent les comportements préventifs nécessaires, tel n'est pas le cas dans des régions *a priori* moins exposées. Il en résulte ainsi que si les habitants du Var, des Alpes-Maritimes présentent un taux de cancers cutanées proche de la moyenne nationale, les habitants de la région Bretagne connaissent un taux nettement plus élevé. Une température ressentie moindre et la présence de vent ou de nuages d'été ont pour conséquences chez les habitants de la région Bretagne et les touristes qui y séjournent une vigilance moindre. L'information sur les risques de cancers résultant de l'exposition au soleil et sur la nécessité d'adopter une attitude préventive est donc paradoxalement plus indispensable dans des régions comme la Bretagne. C'est pourquoi il conviendrait de renforcer les campagnes d'information et de prévention dans ces régions. Il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend suivre cette suggestion.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 99095

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 septembre 2016](#), page 8260